

J24 Avis de concession appel d'offre Dir23

Département(s) de publication : **34**
Annonce No **18-98016**

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [VI.](#)

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

- I.1) NOM ET ADRESSES
COMMUNAUTE D AGGL BEZIERS MEDITERRANEE, A l'attention de M. le président de l'agglomération Direction Assemblées Juridique et Commande Publique, service Juridique et Commande Publique Quai Ouest, 39 boulevard de Verdun, CS 30567, 34500, Beziers Cedex, F, Téléphone : (+33) 4 99 41 33 30, Courriel : marchespublics@beziers-mediterranee.fr, Fax : (+33) 4 99 41 33 03, Code NUTS : FR
Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.beziers-mediterranee.fr>
Adresse du profil acheteur : <https://www.agglobeziers.marches-publics.info>
- I.3) COMMUNICATION
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.agglobeziers.marches-publics.info>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :
par voie électronique à l'adresse : <https://www.agglobeziers.marches-publics.info>
au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
- I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR
Autorité régionale ou locale
- I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques
- I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

- II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : Concession de service de mise à disposition, installation, maintenance, entretien et exploitation commerciale d'abris voyageurs publicitaires et non publicitaires
Numéro de référence : 2018040
II.1.2) Code CPV principal :
Descripteur principal : 44212321

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Les prestations portent sur l'implantation, l'entretien et la maintenance des abris voyageurs publicitaires ou non publicitaires sur le périmètre de la Communauté d'agglomération Béziers méditerranée. Les attentes et prestations attendues de la part du futur concessionnaire sont précisées dans le projet de contrat.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 5 500 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Mobilier urbain

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 44212321

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 34928400

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le présent contrat a pour objet la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale d'abris voyageurs publicitaires et non publicitaires sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée. Les prestations portent sur l'implantation, l'entretien et la maintenance des 221 abris voyageurs publicitaires ou non publicitaires sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée de la concession

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Abris, Mobilier urbain

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou

de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Voir article 3 du règlement de la consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Voir article 3 du règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Voir article 3 du règlement de la consultation

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

Les conditions d'exécution de la concession de service sont précisées dans le projet de contrat de concession. Ces conditions seront affinées et finalisées pendant la négociation. Il est rappelé que l'autorité délégante peut librement organiser une négociation avec un ou plusieurs candidats, après qu'ait été dressée la liste des candidats admis à participer à la suite de la procédure.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres
7 septembre 2018 - 17:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Procédure ouverte : remise simultanée candidature et offres. Sélection des candidatures au vu des informations transmises par les candidats :

Attestation sur l'honneur qu'il ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 ; Son aptitude à exercer l'activité professionnelle considérée ; Ses capacités économiques, financières, techniques et professionnelles. Selon article L 1411-5 du CGCT, liste des candidats admis à présenter une offre sera établie par la commission d'ouverture des plis. Les candidats admis seront ceux qui : - présenteront des garanties professionnelles et financières suffisantes - démontreront leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. Critères jugement des offres énoncés précisément dans les documents du marché : 1. Coût pour la Communauté d'agglomération sur la base du prix mentionné à l'article 16.2 du projet de contrat : 35 points; 2. Faces allouées à la Communauté Agglomération pour sa communication institutionnelle : 30 points; 3. Modalités d'entretien et de maintenance : 15 points; 4. Caractéristiques esthétiques et qualités techniques du mobilier urbain proposé : 15 points; 5. Efforts de l'entreprise en matière de développement durable et d'innovation : 5 points. La Commission de DSP analysera les offres initiales et formulera un avis sur les offres avec lesquels elle estime que le Président peut négocier. La Communauté d'agglomération se réserve la faculté d'engager une négociation avec les candidats. Demandes de renseignement se font sur la plate-forme de dématérialisation (<https://www.agglobeziers.marches-publics.info>) ou par courriel point de contact rubrique I.1. Les candidats pourront faire parvenir au maximum 2 séries de questions (chacun) au plus tard quinze (15) jours calendaires avant la date limite de remise des offres. La concession est couverte par l'accord sur les marchés (Amp). Le contrat est conclu de sa notification au 31 décembre 2033

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063, Montpellier Cedex 2, F, Téléphone : (+33) 4 67 54 81 00, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr, Fax : (+33) 4 67 54 74 10, Adresse internet : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063, Montpellier Cedex 2, F, Téléphone : (+33) 4 67 54 81 00, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr, Fax : (+33) 4 67 54 74 10, Adresse internet : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

13 juillet 2018